

**Motion adoptée à l'unanimité par les 40 collègues réunis par le SNUDI-FO 21**  
**jeudi 20 novembre 25**

Les enseignants et AESH participant au stage du SNUDI-FO relatif à l'inclusion scolaire systématique et forcée, à la défense de l'enseignement spécialisé réaffirment l'importance de mesures urgentes qui permettraient d'améliorer les conditions de travail des personnels, enseignants comme AESH, et de garantir aux élèves en situation de handicap ou en difficulté des conditions d'apprentissage adaptées à leur situation particulière. De ce fait, nous exigeons :

- La création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux alors que des dizaines d'élèves voient leur droit à être scolarisés dans de telles structures, nié, pour des raisons uniquement budgétaires
- La création en nombre suffisant de postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves et non pour coacher les autres personnels
- La création d'un statut de fonctionnaire catégorie B et l'instauration d'un vrai salaire pour les AESH (travail à temps plein sur 24h)
- L'abandon des mesures de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive (mise en place des pôles d'appui à la scolarité, des dispositifs d'auto-régulation, dissolution des établissements sociaux et médico-sociaux...) qui n'ont comme seul objectif de permettre au gouvernement de poursuivre ses économies sur le dos des personnels et des élèves les plus fragiles

Loin de répondre à ces revendications, le gouvernement entend supprimer 4000 postes dans l'Education nationale ce qui rendrait notamment impossible la création de postes d'enseignants spécialisés et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Les contraintes budgétaires vont entraîner des suppressions de postes qui vont entraîner des dégradations des conditions d'enseignement.

Pire, alors que nos conditions de travail et notre santé se dégradent, notamment du fait des conséquences de l'inclusion systématique, le projet de loi de financement 2026 est une attaque d'une extrême violence envers les travailleurs et leurs acquis sociaux : remise en cause de la prise en charge des affections à longue durée, année blanche pour les allocations, remise en cause des accidents du travail, point d'indice gelé pour les fonctionnaires...

**Cela ne peut plus durer ! Discutons-en dans nos écoles !**

Nous appelons toutes les personnels concernés par l'inclusion systématique à se réunir dans les écoles dès aujourd'hui pour discuter d'une mobilisation avec le SNUDI-FO pour faire valoir leurs revendications.